



RAPPORT ANNUEL  
**1999**

**RENTES GENEVOISES**  
RAPPORT ANNUEL  
**1999**

SOMMAIRE

<b>Profil des Rentes Genevoises</b>	<b>2</b>
<b>Organes des RG</b>	<b>3</b>
• Conseil d'administration	
• Personnel	<b>1</b>
<b>Préface</b>	<b>5</b>
Meinrad Pittet, président Vittorio Dall'Aglio, directeur	
<b>Services offerts par les RG</b>	<b>7</b>
<b>Exploitation de l'assurance vie</b>	<b>10</b>
<b>Commentaires sur les comptes</b>	<b>12</b>
• Gestion de la fortune	
• Compte de pertes et profits	
• Exploitation d'assurance	
• Gestion financière	
• Gestion immobilière	
• Annexe aux comptes annuels	
<b>Rapport de l'organe de révision</b>	<b>25</b>
<b>Renseignements pratiques</b>	<b>25</b>

PROFIL DES  
RENTES GENEVOISESNom**Rentes Genevoises**Forme juridique**Institution de droit public, fondée en 1849  
et régie par la loi du 03.12.1992**But**Encourager et développer la prévoyance  
dans le canton de Genève**Siège**Genève**Conseil d'administration**7 membres**Collaborateurs**30**Activités**Assurances vie  
Rentes viagères  
Placements financiers**Total des actifs au 31.12.1999**677 millions**Assurés actifs au 31.12.1999Assurés pensionnés au 31.12.1999**3'197**

Conseil d'administration

Président

**Meinrad Pittet, Docteur en sciences actuarielles**

Vice-Président

**Gérard Baudry, Directeur de la Caisse de compensation  
du bâtiment et de la gypserie**

Secrétaire

**Claude Blanc, député**, membre désigné par les assurés

Administrateurs

**Monique Stoller Fuellemann, avocate**, membre désignée  
par les assurés;

**André Bender, professeur à l'Université de Genève;**  
**Jacques-André Schneider, docteur en droit;**  
**Bernard-Yves Voltolini, Directeur de la CEH.**

Organes de révision et contrôle

Fiduciaire Privée

M. Raymond Schmutz, actuaire conseil, HPR S.A.

Personnel

Comité de direction

**Vittorio Dall'Aglio, Directeur;**  
**Marc Baijot, Sous-directeur, chef du service actuariat;**  
**Karin Guettinguer, Sous-directrice, responsable du service commercial.**

Membres de direction

**Montserrat Alarcon, fondée de pouvoir, chef comptable;**  
**Graciela Girod, fondée de pouvoir, responsable du marketing  
et de la publicité;**  
**Robert Langmeier, fondé de pouvoir, responsable du service  
informatique;**  
**Nathalie Paley, fondée de pouvoir, assistante de direction.**

Collaborateurs

**Véronique Adobati, assistante marketing;**  
**Zaina Baïteche, assistante du service commercial;**  
**Michèle Bischoff, conseillère;**  
**Christine Brawand, conseillère (jusqu'au 30 avril 1999);**  
**Laurent Bühlmann, mandataire commercial, responsable actuariat;**  
**Fabio Casto, gestionnaire au service de la clientèle;**  
**Christine Claude, comptable;**  
**Monica Devouassoud, assistante Dynarente;**  
**Isabelle Jacobi Pilowsky, architecte (dès le 01.06.99);**  
**Catherine Jaeggi, conseillère;**  
**Bernard Lafrasse, chef de projets;**  
**Mohammed Maalal, chef de projets (dès le 01.11.99);**  
**Carmela Matarazzo, relations publiques;**  
**Karine Meschini, conseillère;**  
**Sandrine Nagy, responsable administratif;**  
**Sergio Nascimento, apprenti;**  
**Anabella Perez, gestionnaire au service de la clientèle;**  
**Sébastien Ramseyer, assistant marketing (dès le 02.08.99);**  
**Catherine Schifano, secrétaire ressources humaines;**  
**Jean-Luc Solari, mandataire commercial, responsable de la gestion à la clientèle;**  
**Christine Spedicato, relations publiques;**  
**Mirjana Starovic, conseillère;**  
**Jacqueline Wyss, conseillère;**  
**Isabelle Yerly, assistante immobilier.**

Durant l'année 1999, celle du 150ème anniversaire de notre Institution, nous avons dignement célébré l'événement : conférence de presse à fin mai, avec présentation, pour la première fois, des résultats de notre Institution, engazonnement de la place du Molard avec SIGNE 2000, croisière sur le lac avec les autorités, soirées avec le cirque KNIE à l'intention de nos assurés, pour ne citer que les faits les plus marquants. Mais toutes ces festivités ne sauraient nous distraire de notre objectif : développer les Rentes Genevoises !

Au moment du bilan annuel, le Conseil d'administration et la direction sont particulièrement satisfaits de vous présenter des résultats encourageants. Tous les segments (assurance, finance et immobilier) ont contribué positivement au résultat final. Les détails sont présentés dans les commentaires sur les comptes et permettent d'apprécier le travail accompli.

Une nouvelle et importante prestation a vu le jour en octobre 1999 : RG Autonomie. Pour la première fois en Suisse, une compagnie d'assurances, la nôtre, offre un produit destiné à pallier les problèmes financiers liés à la dépendance du grand âge. Couplée avec une rente traditionnelle, c'est sans aucun doute une excellente formule pour répondre au souci légitime de vivre dans la dignité et éviter à ses proches des choix douloureux.

*Meinrad Pittet*  
*Président*

*Vittorio Dall'Aglio*  
*Directeur*

Par ailleurs, au mois de mai 1999, Forces Vives, la nouvelle compagnie d'assurances sur la vie créée avec les Retraites Populaires (RP), a démarré son activité avec un plan de développement ambitieux, mais réaliste. Une direction a été désignée. Elle pourra profiter de l'infrastructure de RP pour son fonctionnement. Déjà les premiers résultats obtenus sont très encourageants et prometteurs.

Soucieux de sécurité, le Conseil d'administration, sur proposition de la direction, a décidé de renforcer substantiellement la réserve pour fluctuations de cours. Il a également défini une méthode pour la progression future de celle-ci, basée sur l'évolution des marchés financiers. En effet, la structure des actifs s'est modifiée sensiblement au cours des ans et la part des actifs fluctuants (actions et obligations en devises) a augmenté. Le Conseil d'administration est persuadé qu'il convient de maintenir une exposition élevée dans ces catégories, car elles vont permettre d'offrir aux assurés des prestations supérieures à la moyenne. Mais, il veut que cela se fasse en conservant une sécurité élevée, d'où l'importance de réserves bien alimentées.

Dans un monde caractérisé par le changement rapide, les Rentes Genevoises se veulent être une entreprise citoyenne. Cela signifie que la rentabilité et la responsabilité sociale doivent être complémentaires. En nous engageant pour le développement de relations saines et loyales, avec nos partenaires et clients, nous montrons que notre mutualité n'est pas simplement de façade. Notre volonté d'améliorer autant que faire se peut les prestations de nos assurés est un de nos objectifs prioritaires.

Enfin, il faut souligner l'engagement et les efforts de nos cadres et collaborateurs qui sont à la base de notre succès. Nous tenons à leur exprimer ici notre reconnaissance pour leur contribution.

*Meinrad Pittet*  
*Président*

*Vittorio Dall'Aglio*  
*Directeur*

## A L'ÉCOUTE DE TOUS ET DE CHACUN, LES RENTES GENEVOISES S'ENGAGENT À VOS CÔTÉS

Assurance vie, rentes viagères et placements financiers... Depuis 150 ans, les RG contribuent au bien-être matériel de tous et de chacun. Cette vocation va naturellement de pair avec une extrême attention à tout ce qui fait la richesse et l'intérêt de la vie. Activités sociales et culturelles, information et communication, économie, emploi ou patrimoine... A l'écoute de ses habitants, de leurs désirs et de leurs préoccupations, les RG sont ainsi partenaires de tout un canton, dans toutes ses dimensions.

### **Secteurs d'activités**

Les Rentes Genevoises pratiquent l'assurance vie individuelle et collective. Dans ces deux domaines, elles se sont spécialisées dans les produits d'assurance offrant une rente viagère comme prestation, soit l'octroi, contre le financement équivalent, d'un revenu périodique versé à vie ou pendant une période définie.

## SERVICES OFFERTS PAR LES RENTES GENEVOISES

## DIVERSITÉ DES PRODUITS

**Assurance vie individuelle**

La prestation peut être offerte sous les différentes formes de rentes : viagères ou temporaires, avec une ou deux personnes assurées; avec ou sans restitution; avec ou sans période garantie...

Le revenu d'étude qui offre à un enfant, dès qu'il atteint sa majorité, un revenu régulier limité dans le temps dans le but de financer sa formation ou tout simplement d'apprendre à gérer un revenu.

Le financement peut être immédiat ou échelonné dans le temps. Dans le cas d'un financement échelonné, les primes versées peuvent être capitalisées selon plusieurs types d'épargne : épargne classique (taux technique garanti à 3,25%); épargne bancassurance (primes investies garanties; rendement lié à un fond de placement).

L'assurance risque dépendance, RG Autonomie, commercialisée dès le mois d'octobre, qui permet le versement d'une rente viagère en cas de dépendance liée au grand âge.

Notre but est de s'adresser à l'ensemble de la population et de sensibiliser cette dernière aux besoins de la prévoyance individuelle.

**Assurance vie collective**

Dans ce secteur, les institutions de prévoyance ont la possibilité de réassurer et de gérer leurs rentes en cours. Notre but est de sensibiliser les gérants aux coûts que peut occasionner l'augmentation de la longévité.

**Spécificité des Rentes Genevoises**

Dans leur spécialité, les Rentes Genevoises offrent, sur tous leurs produits, le taux technique garanti parmi les plus élevés du marché suisse. Il y a trois raisons à cela :

1. être un spécialiste permet de centraliser l'ensemble des ressources aux prestations offertes;
2. le principe mutualiste sur lequel sont fondées les Rentes Genevoises permet de distribuer le bénéfice aux assurés;
3. la centralisation de tous les services assure une meilleure maîtrise des coûts.

La participation aux excédents est une autre exclusivité. En effet, contrairement aux compagnies d'assurances privées, les Rentes Genevoises garantissent une rente plus élevée sans escompte d'excédents, ceux-ci étant distribués aux assurés sous forme de revalorisation de la rente ou de rente supplémentaire. Revalorisation qui est non seulement liée aux résultats de l'Institution, mais également à l'augmentation du coût de la vie. Ce principe, nous en sommes convaincus, est le meilleur garant pour maintenir, à long terme, le pouvoir d'achat de nos assurés.

Enfin, notre statut spécial permet de faire bénéficier nos assurés de la garantie de l'Etat de Genève sur l'ensemble des rentes servies.

**Encaissements**

Globalement, l'encaissement a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente, passant ainsi de Fr. 74,1 millions à Fr. 85,4 millions.

Cette augmentation est due à l'assurance vie collective, dont la hausse globale est de 34%.

L'assurance vie individuelle, quant à elle, a connu des fortunes diverses. Les rentes individuelles ont légèrement fléchi (-4%), l'épargne individuelle classique a augmenté de 18%, alors que la bancassurance diminuait de 52%. Cet écart au niveau de l'épargne est certainement dû au fait que nous avons maintenu un taux technique garanti de 4% jusqu'au 31 décembre, ce qui a favorisé l'épargne à taux garanti au détriment de l'épargne dans un fonds sans garantie.

**Prestations**

Les prestations versées (rentes et capitaux) ont augmenté de 10.8% en une année. Ce qui représente une progression de 10.1% pour les rentes versées et une hausse de 11.8% pour les capitaux remboursés (soit Fr. 1,2 million au décès et Fr. 20 millions rachetés).

L'encaissement net des prestations est donc passé de Fr. 28,7 millions à Fr. 35 millions.

**Performance des produits****Rentes en cours**

Les résultats ont permis de provisionner un montant permettant d'anticiper une inflation de 1,5%. De plus, le Conseil d'administration a approuvé la distribution, dans le courant de l'année 2000, d'une demi rente mensuelle à l'ensemble de tous nos bénéficiaires de rentes.

**Epargne classique**

L'excédent de rendement a permis de constituer une provision qui permet de distribuer un intérêt global de 6% dès le 1er janvier 2000.

**Bancassurance**

Nos produits liés à un fonds de placement bénéficient, depuis leur création, en juin 1996 jusqu'au 31 décembre 1999, d'un rendement annualisé qui varie de 10,2% à 12,8% selon le fonds choisi.

Enfin, le résultat technique sur longévité a, cette année, enregistré un gain exceptionnel de Fr. 1,9 million.

### 1. Gestion de la fortune

Dans la période sous revue, des modifications structurelles importantes sont intervenues. Nous avons, en effet, regroupé nos actifs auprès d'un nombre plus restreint de partenaires financiers. De ce fait, la taille des mandats s'est sensiblement accrue, améliorant la qualité de la gestion, tout en réduisant les coûts.

Du point de vue décisionnel, les tâches se répartissent comme suit : le Conseil d'administration approuve l'allocation stratégique des actifs, qui résulte d'une étude de congruence actifs/passifs, et fixe les marges tactiques pour chaque classe d'actif. La Commission de placements décide de l'allocation tactique, dans les marges autorisées, et surveille la conformité des résultats obtenus par rapport aux objectifs prévus. La direction prépare les documents de travail de la Commission, assure le suivi des mandats et applique les mesures décidées en Commission. Elle s'occupe également de la gestion d'une part des actifs.

### 2. Placement des valeurs mobilières

Si les résultats finaux peuvent être qualifiés de bons, ils sont dus en grande partie au formidable rebond des marchés au cours du dernier trimestre 1999. En particulier les performances des marchés étrangers sont à mettre en exergue : près de 13 % pour les obligations étrangères et 45 % pour les actions internationales. L'extraordinaire croissance des titres liés aux nouvelles technologies, alimentée par un engouement intarissable des investisseurs, a propulsé les indices vers des niveaux inconnus jusqu'alors. Sans aucun doute des excès ont été commis et le marché se chargera de corriger cela tôt ou tard. Cette exubérance contraste avec la morosité du marché obligataire suisse, qui termine l'année en légère perte (-0,4 %). Les craintes inflationnistes et donc la remontée progressive des taux d'intérêts expliquent cette piètre performance.

Dans ce contexte très volatil, nous avons réalisé une performance, avant mise en provision, qui est tout à fait correcte puisqu'elle est de 8,4 %. A titre de comparaison, l'indice LPP-Pictet, qui est souvent utilisé comme référence par les caisses de pensions suisses, s'affiche à 6,7 %.

### 3. Placements immobiliers

L'année dernière, aucun nouvel objet n'a été acheté. Ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais force est de constater que la tension sur les prix, observée en début d'exercice, s'est accrue progressivement. Or, nous ne souhaitons pas attiser la spéculation foncière en surenchérissant davantage dans un marché qui visiblement a la mémoire courte. Comme les autres catégories ont progressé sensiblement, surtout les actions, le poids de l'immobilier est passé de 25,6 % fin 1998 à 23 % fin 1999, malgré des investissements dans des fonds immobiliers. Nous entendons poursuivre notre stratégie d'acquisition sélective, misant sur la qualité des objets et permettant d'obtenir une rentabilité satisfaisante.

Par ailleurs, nous avons entamé un programme d'évaluation de notre parc immobilier avec la collaboration de deux partenaires en charge de ce mandat. Cela nous permettra de mieux situer la valeur de nos immeubles par rapport à leur valeur au bilan.

Une somme d'environ 1,7 million a été consacrée à l'entretien de nos immeubles, soit légèrement moins qu'en 1998 (1,8 million). Ces prochaines années, il est prévu quelques rénovations lourdes qui vont certainement obérer la rentabilité immobilière, mais elles sont indispensables pour maintenir la qualité de notre parc immobilier.

#### COMPTE DE RÉSULTATS

##### a) Exploitation assurances

###### 1. Produits

Le total du chiffre d'affaires augmente de 15 %, passant de 74,1 millions en 1998 à 85,4 millions en 1999. L'examen détaillé montre un fléchissement des polices immédiates et des produits Avanti. Ces baisses sont largement compensées par la progression de l'épargne classique et des collectives.

###### 2. Charges

Les rentes versées ont progressé de 10 % à près de 29,2 millions en 1999. De même, les prestations en capital (+ 11,8 %), qui proviennent des mouvements des fonds de libre passage. Les intérêts contractuels versés sur les capitaux d'épargne augmentent de 8,9 %. De plus, le passage d'un taux technique de 4 à 3,25 % pour les rentes immédiates individuelles a engendré un coût de 7,8 millions. Ce coût a pu être couvert par la provision constituée en 1998 à raison de 5 millions, le solde devant être amorti sur cinq ans, soit un demi million par année. Toutefois, l'excédent de rendement a permis d'amortir les 4/5e restants dès cette année.

### 3. Conclusions

La meilleure couverture des frais liée à un gain exceptionnel sur décès de 1,9 million a permis de dégager un bénéfice au niveau de l'exploitation assurance de 2,3 millions. Notons par ailleurs que cette année a vu l'entrée en vigueur de la réassurance des rentes en cours pour un montant de 28 millions, ce qui est un gage de sécurité à long terme pour l'Institution.

#### b) Gestion financière

##### 1. Produits

Les restructurations engagées au début 1999 afin d'améliorer l'efficacité de nos mandataires financiers (regroupement de mandats, négociation tarifaire, etc.) a permis de profiter pleinement des bonnes dispositions des marchés financiers. Par rapport à 1998, la croissance des produits est de 73,1 %, passant de 38,1 millions à 65,9 millions.

##### 2. Charges

A signaler la forte progression des moins-values réalisées et non réalisées, conséquences de la forte volatilité des marchés, tant des actions que des devises ou des taux d'intérêt.

##### 3. Conclusion

Malgré toutes les turbulences enregistrées en 1999, nos gestionnaires ont réussi à obtenir des résultats satisfaisants. Nous sommes toutefois très vigilants quant aux résultats obtenus et surtout à la cohérence de la gestion. Cette rigueur nous a permis d'obtenir une performance sur les actifs mobiliers de près de 9,4 %.

#### c) Gestion immobilière

##### 1. Produits

Ils ont augmenté de 2,4 %, grâce principalement aux rénovations entreprises en cours d'année, passant de 10,3 millions fin 1998 à 10,5 millions fin 1999. A signaler un faible taux de vacances (1,2 %) et un taux de rotation très bas (8,9 %), preuve que nos locataires sont bien dans nos immeubles.

##### 2. Charges

Elles augmentent de 26,8 % passant de 3,5 millions à plus de 4,4 millions. Cette forte progression s'explique par la prise en charge de tous les frais de rénovation par le compte d'exploitation. Les années précédentes, une partie des travaux était partiellement activée sur les immeubles.

##### 3. Conclusion

Malgré un alourdissement important des charges, le rendement de l'immobilier se situe à près de 4,6 %. Compte tenu des investissements prévus ces prochaines années, nous savons que la rentabilité va diminuer. Mais, passé ce mauvais cap, nous devrions retrouver des niveaux situés entre 5 % et 5,5 % (objectif à long terme).

BILAN 1998 - 1999		
(en CHF)		
	<b>1999</b>	<b>1998</b>
Disponibilités	8'068'139	23'442'240
Créances à court terme	35'583'438	7'330'950
Actifs transitoires	4'542'519	3'906'694
Immobilisations d'exploitation	4'955'669	6'079'653
Investissements mobiliers	468'582'241	396'149'887
Investissements immobiliers	156'136'615	150'729'343
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>677'868'622</b>	<b>587'638'767</b>
	<b>1999</b>	<b>1998</b>
Engagements à court terme	45'837'260	6'603'797
Passifs transitoires	720'673	602'664
Provision pour fluctuation boursière	52'673'128	36'600'000
Engagements contractuels vis-à-vis des assurés	557'983'379	525'210'666
Engagements non-contractuels vis-à-vis des assurés	16'131'036	12'743'011
Fonds libres	4'000'000	4'000'000
Pertes et profits reportés	0	1'878'629
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>677'868'622</b>	<b>587'638'767</b>

Voir annexe aux Comptes annuels pour la définition des postes, ainsi que les principes comptables et d'évaluation

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 1998-1999		
(en CHF)		
	1999	1998
Bénéfice / (Perte) Exploitation assurances	2'282'854	(3'302'935)
Bénéfice / (Perte) Gestion financière	44'221'413	31'050'088
Bénéfice / (Perte) Gestion immobilière	6'119'585	6'799'759
<b>Total des produits</b>	<b>52'623'852</b>	<b>34'546'911</b>
Intérêts bonifiés aux assurés	(21'364'252)	(19'373'596)
<b>Résultat net après intérêts bonifiés</b>	<b>31'259'601</b>	<b>15'173'315</b>
Frais de fonctionnement	(6'029'976)	(6'809'282)
<b>Résultat net d'exploitation</b>	<b>25'229'625</b>	<b>8'364'033</b>
Eléments hors exploitation	111'769	(2'837'606)
<b>Résultat net</b>	<b>25'341'395</b>	<b>5'526'427</b>
Utilisation du résultat net	(27'220'024)	(5'000'000)
<b>Solde attribué (prélevé) aux fonds libres</b>	<b>(1'878'629)</b>	<b>526'427</b>

## B. COMPTE DE PERTES ET PROFITS

### 1. Bénéfice / (Perte) Exploitation d'assurances

Il s'agit du résultat de l'Exploitation d'assurances dont les détails sont donnés sous la rubrique Exploitation d'assurances ci-après.

### 2. Bénéfice / (Perte) Gestion financière

Il s'agit du résultat de la Gestion financière dont les détails sont donnés sous la rubrique Gestion financière ci-après.

### 3. Bénéfice / (Perte) Gestion immobilière

Il s'agit du résultat de la Gestion immobilière dont les détails sont donnés sous la rubrique Gestion immobilière ci-après.

### 4. Intérêts bonifiés aux assurés

Sous cette rubrique, on trouve les intérêts techniques sur les réserves mathématiques, les intérêts sur les prestations de libre passage, les rentes différées et les bonus.

### 5. Frais de fonctionnement

Outre les charges salariales, cette rubrique comprend l'ensemble des frais de fonctionnement de l'Institution.

### 6. Eléments hors exploitation

Sous cette rubrique, on se réfère aux charges et produits hors exploitation et aux charges et produits exceptionnels.

Pour 1998, on y trouve également l'attribution à la Provision pour fluctuation boursière qui apparaît en 1999 sous la rubrique "Utilisation du résultat net".

## 7. Utilisation du résultat net

En 1999, ce poste comprend les attributions suivantes :

- Attribution à la Réserve de Bonus
  - Attribution à la Réserve d'Adaptation des Rentes
  - Attribution à la Réserve pour distribution de rentes supplémentaires
  - Attribution à la Provision de Longévité
  - Attribution à la Réserve technique de Longévité
  - Attribution à la Provision pour fluctuation boursière
  - Amortissement supplémentaire changement taux technique
  - Attribution à la Réserve pour frais exceptionnels
- Toutes ces attributions ont été proposées par la Direction, approuvées par la fiduciaire, l'actuaire conseil et par le Conseil d'Administration.
- En 1998, ce poste reflète l'attribution à la réserve de fluctuation du taux technique.

## C. EXPLOITATION ASSURANCES (tableau à la page suivante)

### 1. Produits

#### a. Primes immédiates et différées

Cette rubrique récapitule les primes versées par les assurés qui deviennent rentiers dès le versement du capital, les primes uniques ou périodiques versées par les assurés pour les rentes viagères différées et les primes versées par les assurés dans les produits AVANTI (Equilibre, Croissance, Dynamique).

#### b. Primes des assurances collectives de rentes

Cette rubrique englobe les réserves mathématiques versées par différentes sociétés dont les Rentes Genevoises ont repris le paiement des rentes.

#### c. Prestations de libre passage (PLP)

Cette rubrique est consacrée aux prestations de libre passage qui ont été versées, soit pour conclure par la suite un contrat de rente viagère, soit dans l'attente d'un nouvel emploi.

#### d. Autres produits d'assurance

Ce poste comprend les frais perçus lors des transferts de PLP ou des remboursements de capitaux, les commissions perçues lors du paiement des impôts sur PLP ou OPP3(1), les commissions versées par d'autres sociétés d'assurance pour lesquelles les Rentes Genevoises sont courtiers et les revenus dus à la réassurance.

#### e. Intérêts bonifiés aux assurés

Il s'agit des intérêts techniques sur les réserves mathématiques, des intérêts sur les PLP, sur les rentes différées et les bonus. Ces intérêts sont supportés par le "Compte de pertes et profits".

EXPLOITATION ASSURANCES 1998 - 1999  
(en CHF)

	<b>1999</b>	<b>1998</b>
Primes immédiates et différées	39'393'182	39'907'242
Primes - Assurances collectives de rentes	18'270'341	13'457'219
Prestations de Libre Passage (PLP)	27'695'464	20'783'265
Autres produits d'Assurance	134'776	81'352
Prestations de Libre Passage (PLP)	20'783'264.60	27'566'914.95
Autres produits d'assurance	76'834.95	105'704.25
Intérêts bonifiés aux assurés	21'364'252	19'373'596
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>106'858'014</b>	<b>93'602'673</b>
Rentes	29'235'398	26'560'530
Prestations en Capital	21'157'753	18'926'155
Intérêts + Bonus	20'396'118	19'267'048
Bonus	67'669.80	68'299.10
Adaptation des rentes contractuelles et longévité	2'061'619	2'809'055
Variation de prime sur prestations	27'076'720	27'448'762
Charges exceptionnelles / Divers	262'840	104'547
Amort. av. sur participation+changmt taux technique	558'682	1'789'511
Attribution dépôt réassurance Gerling	3'826'029	00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>104'575'160</b>	<b>96'905'608</b>
<b>BENEFICE / (PERTE) EXPLOITATION ASSURANCES</b>	<b>2'282'854</b>	<b>(3'302'935)</b>

## 2. Charges

### a. Rentes

Ce poste comprend les rentes viagères servies par les Rentes Genevoises. On y trouve également les rentes de survie et d'invalidité.

### b. Prestations en Capital

Il s'agit principalement des capitaux versés dans les cas de libre passage. C'est une rubrique qui peut varier fortement d'une année à l'autre en fonction des mouvements des personnes. On trouve également dans ce poste les capitaux versés en cas de décès (PLP + OPP3), ainsi que les capitaux versés lors de départs volontaires dans le cadre de l'OPP3.

### c. Intérêts + Bonus

Ce sont les intérêts techniques calculés sur les réserves mathématiques ainsi que sur les PLP et les rentes différées et le bonus en faveur de certains assurés.

### d. Adaptation des rentes contractuelles et longévité

On trouve sous cette rubrique la charge due à l'adaptation des rentes qui est effectuée tous les deux ans et la charge due au changement programmé de la table de mortalité. Cette nouvelle table entrera en vigueur en l'an 2000.

### e. Variation de prime sur prestations

Cette rubrique représente la différence entre l'augmentation des réserves mathématiques due au versement de primes par les assurés et la diminution des réserves mathématiques due au versement des rentes par l'Institution.

### f. Charges exceptionnelles + Divers

Cette rubrique comprend des charges non imputables à l'exercice en cours ou des charges qui ne peuvent venir s'intégrer dans les rubriques ci-dessus.

### g. Amortissement des avances sur participation + Changement taux technique

Pour 1998, cette rubrique comprend uniquement le dernier amortissement du rabais qui a été accordé lors de diverses opérations primes collectives. Pour 1999, elle comprend l'amortissement du solde du coût engendré par le changement du taux technique. L'excédent de ce coût a été totalement amorti lors de l'utilisation du résultat net.

### h. Attribution dépôt réassurance Gerling.

Cette rubrique comprend la mise à jour du dépôt de la réassurance de Gerling.

GESTION FINANCIERE 1998 - 1999		
(en CHF)		
	1999	1998
Revenus s/actions et obligations	9'494'814	8'920'873
Revenus s/Fonds	1'863'101	1'812'628
Plus-values non-réalisées sur évaluation boursière	36'470'145	17'797'915
Plus-values réalisées s/négociations titres	21'007'899	9'105'657
Bénéfice / (Perte) de Change	(3'800'177)	(275'939)
Intérêts divers	912'393	758'573
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>65'948'174</b>	<b>38'119'707</b>
Moins-values réalisées s/négociations de titres	12'748'204	2'507'222
Moins-values non-réalisées sur évaluation boursière	7'573'995	3'340'151
Frais de gestion et droits de timbre	1'146'442	1'180'978
Intérêts et frais divers	258'119	41'269
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>21'726'761</b>	<b>7'069'620</b>
<b>BENEFICE / (PERTE) GESTION FINANCIERE</b>	<b>44'221'413</b>	<b>31'050'088</b>

#### D. GESTION FINANCIERE

##### 1. Produits

###### a. Revenus sur actions et obligations

Il s'agit des intérêts bruts perçus sur les investissements en obligations suisses et étrangères, des intérêts courus, des intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en obligations, des dividendes perçus sur les investissements en actions suisses et étrangères ainsi que les intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en actions.

###### b. Revenus sur Fonds

Cette rubrique regroupe les revenus provenant des investissements réalisés dans les fonds hypothécaires, les revenus des trois fonds AVANTI (Equilibre, Croissance, Dynamique) et les revenus provenant des fonds immobiliers qui font partie de nos investissements.

###### c. Plus-values non réalisées sur évaluation boursière

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et le cours de clôture de ceux-ci au 31 décembre 1999. Dans ce cas, le cours boursier est supérieur au cours d'achat.

**d. Plus-values réalisées sur les négociations des titres**

Le montant de cette rubrique comprend la différence entre le cours d'achat de différents investissements de l'Institution et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est supérieur au cours d'achat.

**e. Bénéfice / (Perte) de Change**

Ce poste représente les gains ou pertes sur les opérations de change concernant les investissements en monnaie étrangères. En 1999, cette perte a été générée principalement par le portefeuille obligations étrangères couvertes.

**f. Intérêts divers**

Ce sont les intérêts perçus pour divers prêts accordés, les intérêts perçus sur les divers comptes de liquidités ainsi que ceux acquis par des dépôts à terme.

**2. Charges**

**a. Moins-values réalisées sur négociations de titres**

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de différents investissements de l'Institution et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est inférieur au cours d'achat.

**b. Moins-values non réalisées sur évaluation boursière**

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et le cours de clôture de ceux-ci au 31 décembre 1999. Dans ce cas, le cours de clôture est inférieur au cours d'achat.

**c. Frais de gestion et droits de timbre**

Cette rubrique comprend les commissions de gestion facturées par les mandataires pour la gestion de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et les frais bancaires liés au global custody (2).

**d. Intérêts et frais divers**

Sous cette rubrique se trouvent les intérêts que l'Institution a payés aux assurés qui ont un compte de dépôt bloqué ou non-bloqué pour s'acquitter de leurs primes, les intérêts payés aux collectivités qui versent des montants en avance, les intérêts payés pour des emprunts et les divers petits frais bancaires liés principalement aux comptes de liquidités de l'Institution.

GESTION IMMOBILIERE 1998 - 1999 (en CHF)		
	1999	1998
Produits des Immeubles	10'537'603	10'284'248
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10'537'603</b>	<b>10'284'248</b>
Travaux de réparations et rénovations à plus-value	1'702'569	827'320
Charges immobilières courantes	2'064'427	2'035'493
Impôts immobiliers complémentaires	180'473	186'902
Honoraires de gestion régies	470'550	434'775
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4'418'019</b>	<b>3'484'490</b>
<b>BENEFICE / (PERTE) GESTION IMMOBILIERE</b>	<b>6'119'585</b>	<b>6'799'759</b>

## E. GESTION IMMOBILIERE

### 1. Produits

#### a. Produits des immeubles

Sous cette rubrique sont comptabilisés les loyers encaissés et à recevoir en fin d'année.

### 2. Charges

#### a. Travaux de réparations et rénovations à plus-value

Cette rubrique représente la charge due aux travaux effectués sur les immeubles et sur les appartements qui engendrent une plus-value au parc immobilier. En 1999, ces travaux ont été chargés à 100% alors qu'en 1998 la charge représentait 30% du coût de rénovation des immeubles et 50% de celui des appartements.

#### b. Charges immobilières courantes

Sous cette rubrique sont regroupés les frais dus à l'entretien courant, à la conciergerie, aux contrats d'entretien, aux services industriels, à la chaufferie, aux assurances d'immeuble, aux contentieux, aux sinistres et aux diverses petites dépenses.

#### c. Impôts immobiliers complémentaires

Cette rubrique comporte les impôts immobiliers complémentaires que paie l'Institution et qui sont calculés sur l'état locatif des immeubles.

#### d. Honoraires de gestion des régies

Il s'agit des honoraires qui sont payés aux trois régies qui gèrent notre parc immobilier.

REPARTITION DES ACTIFS 1998 - 1999  
(en CHF)

	1999	%	1998	%
<b>Liquidités</b>	<b>41'773'409</b>	<b>6.16%</b>	<b>27'417'071</b>	<b>4.67%</b>
<b>Actions</b>	<b>189'939'994</b>	<b>28.02%</b>	<b>150'696'120</b>	<b>25.64%</b>
Suisses	107'884'552	15.92%	100'153'084	17.04%
Etrangères	82'055'472	12.10%	50'543'036	8.60%
<b>Obligations</b>	<b>226'220'256</b>	<b>33.37%</b>	<b>207'093'748</b>	<b>35.24%</b>
Suisses	89'711'053	13.23%	82'606'311	14.06%
Etrangères en CHF	58'210'534	8.59%	40'025'359	6.61%
En monnaies étrangères	78'279'669	11.55%	84'462'078	14.37%
<b>Hypothèques &amp; Créances</b>	<b>29'767'552</b>	<b>4.39%</b>	<b>38'360'019</b>	<b>6.53%</b>
<b>Immobilier</b>	<b>156'136'615</b>	<b>23.03%</b>	<b>150'729'343</b>	<b>25.65%</b>
<b>Fonds stratégiques</b>	<b>22'673'439</b>	<b>3.34%</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>
<b>Divers</b>	<b>11'376'356</b>	<b>1.68%</b>	<b>13'342'466</b>	<b>2.27%</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>677'868'622</b>	<b>100.00%</b>	<b>587'638'767</b>	<b>100.00%</b>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

**Disponibilités**

Les valeurs au bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Les comptes en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Créances à court terme

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Elles comprennent notamment les montants dus par les assurés, les impôts anticipés à récupérer et les dépôts fiduciaires.

**Actifs transitoires**

Les valeurs au bilan sont constituées des charges payées d'avance ainsi que des intérêts courus sur titres et créances.

**Immobilisations d'exploitation**

Les immobilisations d'exploitation comprennent les participations dans le capital de diverses sociétés ainsi que la valeur, après amortissement, des installations nécessaires au fonctionnement de l'Institution (mobilier, machines, hardware, software).

INVESTISSEMENTS MOBILIERS - TITRES

**Actions**

Les actions suisses et internationales sont inscrites au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

**Obligations**

Les obligations suisses sont gérées à l'interne et sont inscrites au bilan à leur valeur nominale pour les valeurs supérieures au pair et à la valeur boursière pour celles inférieures au pair. Les obligations internationales sont inscrites au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

**Fonds de placement**

Les fonds de placement sont inscrits au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

**Placement hypothécaire**

Le placement hypothécaire est inscrit au bilan à sa valeur nominale.

**Instruments financiers dérivés**

Les devises sont utilisées comme moyen de couverture. Les contre-valeurs sont intégralement constituées.

En 1999, les futures sur indice (SMI) ont été utilisés pour couvrir le dépassement de la pondération des actions suisses par rapport à la limite supérieure autorisée selon l'allocation stratégique.

**Provision sur titres**

La rubrique "Provision pour fluctuation boursière" qui figure au passif du bilan représente la provision qui est destinée à se prémunir contre le risque de baisse des marchés financiers.

En 1999, les règles pour l'attribution à la provision ont été modifiées par rapport aux années précédentes. En effet, depuis cette année, l'attribution tient compte du ratio " Provision pour fluctuation / Actifs fluctuants (actions suisses et étrangères et obligations étrangères). Le plancher de ce ratio est défini à 15% et son plafond à 25%. L'objectif est d'atteindre 25% en 2002, soit une amélioration de 2.5% par année, en fixant ce taux à 17.5% pour 1999.

## **Investissements immobiliers**

### **Immeubles**

La valeur des immeubles a été déterminée fin 1994 par la capitalisation de l'état locatif brut à 7.25%. Jusqu'en 1998, la valeur des immeubles était augmentée de la valeur des travaux de rénovation, à raison de 70% pour ceux effectués sur les immeubles et à raison de 50% pour ceux effectués dans les appartements. Dès 1999, la totalité des travaux est en principe prise en charge sur l'exercice en question, sauf pour les gros travaux d'immeubles qui sont amortis en trois ans. Les travaux ne sont plus activés sauf si de nouveaux appartements sont créés.

### **Fonds immobiliers**

Cette rubrique contient un fonds immobilier suisse et des fonds immobiliers étrangers. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

### **Engagements à court terme et passifs transitoires**

Ces postes comprennent les sommes versées d'avance par les assurés, les sommes dues à nos divers fournisseurs, les emprunts et le dépôt de réassurance. Les valeurs inscrites au bilan représentent les montants effectivement dus par l'Institution.

Nous trouvons également les diverses provisions, notamment celle constituée pour les frais de fonctionnement. Les valeurs inscrites au bilan représentent des estimations qui se rapprochent le plus possible de la réalité.

### **Provision pour fluctuation boursière**

Il s'agit de la provision sur titres dont l'explication a été donnée ci-dessus sous la rubrique " Investissements mobiliers - Titres ".

### **Engagements contractuels et non-contractuels vis-à-vis des assurés**

Il s'agit des provisions techniques nécessaires à couvrir les engagements futurs envers les assurés.

### **Réserve pour Frais exceptionnels**

Cette réserve a été créée en 1999 pour couvrir d'éventuels frais exceptionnels dans le futur. Seul le Conseil d'Administration peut autoriser l'utilisation de cette réserve.

(1) PLP : Prestation de libre passage

OPP3 : 3ème ordonnance sur la prévoyance professionnelle. Elle encourage la prévoyance individuelle et doit permettre de compléter les premier et second piliers.

(2) Le global custody consiste à confier à un seul établissement bancaire la gestion administrative des actifs mobiliers.



FIDUCIAIRE PRIVEE SA

Au Conseil d'Administration des  
**RENTES GENEVOISES -**  
*Assurance pour la Vieillesse*

Genève

Carouge, le 8 mai 2000

N°Ref. JWGp/04000

Messieurs,

Conformément au mandat de révision que vous avez bien voulu nous confier, nous avons vérifié les comptes annuels des **RENTES GENEVOISES - Assurance pour la Vieillesse** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1999.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attendons que nous remplissions les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation :

- Le bilan, le compte de pertes et profits et les comptes d'exploitation « Assurances », « Gestion financière » et « Gestion immobilière » concordent avec la comptabilité.
- La comptabilité et les comptes annuels, ainsi que l'utilisation du résultat, sont conformes à la loi et au règlement d'application.

Sur la base de notre examen, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Annexes :

- Comptes annuels comprenant :
  - Bilan
  - Compte de pertes et profits
  - Compte d'exploitation assurances
  - Compte de gestion financière
  - Compte de gestion immobilière
  - Annexe
  - Utilisation du résultat

FIDUCIAIRE PRIVEE S.A.  
J.-J. Weber  
J.-J. WEBER  
Réviseur responsable

P. BOSSON

---

37 - 39, RUE VARTIER - 1203 CARROUGE - CASE POSTALE 1474  
TEL. 022/342 80 00 - FAX 022/342 85 48  
MEMBRE DU 14 FRANCHIS TISSOT

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**RENTES GENEVOISES**

11, place du Molard · 1211 Genève 3 · Téléphone : 817 17 17  
Fax : 781 06 72 · Internet : <http://www.r-g.ch>

Les images de cette plaquette ont été réalisées avec l'aimable participation des collaborateurs des Rentes Genevoises.